

oct - 1986

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-GARONNE

COMPLEXE INDUSTRIEL  
DE TOULOUSE-SUD

COMPLEXE INDUSTRIEL DE  
TOULOUSE-SUD

----

Consignes individuelles de sécurité

Trente entreprises occupant 3.600 salariés travaillent sur le complexe industriel de TOULOUSE-SUD.

Ici comme ailleurs certaines fabrications (engrais, colles, produits pharmaceutiques) nécessitent la mise en oeuvre de produits dangereux : ammoniac, chlore, phosgène, gaz naturel.

A TOULOUSE, le métier des personnels, l'expérience acquise, les investissements consentis en matière de sécurité, rendent hautement improbable toute pollution atmosphérique à caractère toxique.

Depuis la création de cette zone, aucun accident grave n'a affecté la population avoisinante.

Néanmoins, dans le cadre de la Réglementation Européenne, la conduite à tenir par chacun a été définie dans l'hypothèse d'un accident qui surviendrait malgré toutes les précautions prises.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE
----------------------------------

1 - ALERTE :

L'alerte est donnée par sirène dotée d'un signal caractéristique alternant pendant 5 minutes un appel de 30 secondes et un silence de 5 secondes.

Appel	Sil.	Appel	Sil.	Appel	Sil.	Appel	Sil.	Appel	Sil.
-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------

2 - CONDUITE A TENIR CHEZ SOI

- Rester chez soi ou rentrer dans la maison la plus proche
- Fermer portes et fenêtres
- Arrêter tous les systèmes de ventilation (hottes, climatiseurs, aérateurs...) et éviter toute flamme et toute étincelle
- S'installer dans une pièce ayant un point d'eau (salle de bains, cuisine, cabinet de toilettes..)
- Prendre l'écoute d'une radio locale
- Respirer à travers un linge imbibé d'eau
- Attendre, pour sortir, le signal de fin d'alerte.

3 - CONDUITE A TENIR LOIN DE CHEZ SOI

- Les piétons devront respirer à travers un linge épais (mouchoir, cache-nez, veste manteau...) et marcher lentement vers la maison la plus proche
- Les automobilistes devront fermer les glaces et les systèmes d'aération et de chauffage et s'éloigner de la zone en se conformant aux instructions des services de sécurité.

4 - FIN D'ALERTE

SIGNAL CONTINU DE 3 MINUTES
-----------------------------